

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

SOMMAIRE

2	PRÉPARER DE GRANDS CHANGEMENTS PRÉVISIBLES
4	L'ADEUS, UN OUTIL COLLECTIF
6	QUATRES AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX +1
	AXE 1
8	COMPRENDRE LE TERRITOIRE, PARTAGER L'INFORMATION, ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS
	AXE 2 ET 3
18	CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN ET BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE
	AXE 4
24	ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS
	AXE 5
28	FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS
32	LES CONTRATS SPÉCIFIQUES
34	L'ÉQUIPE
35	45 MEMBRES ET PARTENAIRES



PRÉPARER DE GRANDS CHANGEMENTS PRÉVISIBLES

L'adaptation à de grands changements, prévisibles mais mal connus, a été au cœur des travaux de l'ADEUS en 2015.

Nous commençons à pressentir le monde dans lequel nous sommes en train collectivement de nous engager.

D'abord, les évolutions de la société et de ce qu'on a appelé les crises, moteurs de transformation profondes.

À partir des usages et des aspirations des populations, l'Agence a exploré les concepts de proximité, de sobriété énergétique, mettant **les modes de vie au centre de ses travaux**. **L'accroissement des inégalités sociales et territoriales** semble de retour, après une période longue de tendance inverse, annonçant un défi majeur de court terme. Avec les flux comme façon essentielle de **comprendre l'interdépendance des territoires**, l'Agence souhaite faciliter le renouvellement de l'action publique et celui des échelles d'intervention en faveur de l'attractivité. **Le récit de territoire et les synthèses thématiques** ont permis de réinterroger les tournants que nous n'avons pas toujours vu arriver : économie,

démographie, organisation territoriale, habitat, mobilité, climat, alliances et contre-alliances et leurs effets, entre-soi...

Les grands sujets d'une transition annoncée ont émergé, ainsi que le besoin de méthodes pour leur prise en compte dans les projets de territoire. **Les plateformes techniques et les rencontres ADEUS, plébiscitées**, ont souligné le besoin de sens et de partage dans ce cadre mouvant.

Ensuite, les évolutions institutionnelles et législatives.

En 2015, la loi NOTRe a remis en question le rôle et l'échelle des régions et départements, dont le mode d'emploi reste en partie à construire. Une conséquence en cascade en est le besoin de réorganisation locale : intercommunalités élargies, SCoT certainement en repositionnement, PLUi devenus norme, réseaux et coopérations à imaginer. **On parle de contrats de réciprocité territoriale, de réseau d'agglomérations alsaciennes, de renforcement du pôle métropolitain...** Le passage en métropole de la Communauté urbaine de Strasbourg, dès le 1^{er} janvier 2015,



fonde une ère d'ouverture pour une mise en lien solidaire des territoires voisins et plus lointains. L'Agence, comme outil accompagnant ces changements, conforte ses relations avec ses membres alsaciens et **ouvre son partenariat vers les intercommunalités**. Elle a fortement participé à l'émergence du **réseau des sept agences d'urbanisme du Grand-Est**. Les évolutions législatives, les lois ALUR, biodiversité, patrimoine et divers décrets expliquent, autant que les évolutions sociétales, **la place des documents cadre dans nos travaux 2015** –PLUi en finalisation ou nouveaux, SCoT à différents stades, PLH, PDH... Les modalités de leur mise en oeuvre apparaissent en continuité sous forme de travaux d'ingénierie au service des membres demandeurs.

Enfin, l'Agence a conforté l'adaptation de ses capacités aux besoins prévisibles.

Elle a modifié ses statuts pour se conformer aux conditions données par l'État aux agences d'urbanisme, et pour préparer un encadrement des loyers si les élus le souhaitaient : l'Agence

peut dorénavant fonctionner comme **Observatoire des Loyers agréé**. En améliorant ses outils d'intelligence territoriale et ses méthodes, elle stimule sa productivité et ses capacités d'analyse, son fonctionnement en équipe globale, et prépare la recomposition probable du financement de ses membres en fonction de leurs nouveaux besoins et compétences.

Plus d'éléments dans ce rapport d'activités, mais aussi sur le site web de l'Agence : www.adeus.org

Anne PONS
Directrice générale de l'ADEUS



L'ADEUS, UN OUTIL COLLECTIF



DE L'EXPERTISE DEPUIS PLUS DE 45 ANS

L'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise, fondée en 1967, développe une expertise en aménagement, habitat, mobilité, économie, foncier, environnement et planification. Elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et permettent à ses partenaires d'appréhender les changements en cours et l'évolution du territoire. Cette proximité lui permet un accompagnement de ses membres et des travaux en co-construction selon les besoins.

DES MISSIONS DONNÉES PAR LA LOI

L'Agence développe trois grandes missions, au service du développement durable, précisées dans la loi ALUR :

- * Observation des dynamiques des territoires, analyses, éclairages et prospective ;
- * Appui à l'élaboration de politiques publiques et de documents d'urbanisme ;
- * Accompagnement à l'expérimentation, à l'émergence de projets, à l'innovation de méthodes.

UN MODÈLE ORIGINAL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Agence est une association indépendante de droit privé, outil collectif de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général.

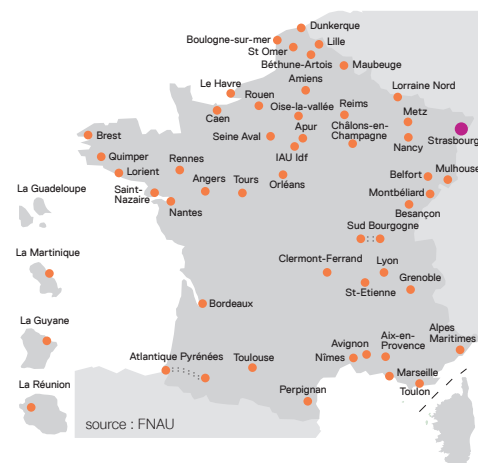
Le Conseil d'Administration vote un programme de travail partenarial, mutualisé, suivant les priorités des territoires. Il est cofinancé, sans TVA : pour x % de son financement, chacun dispose de 100 % des travaux.



UN RÉSEAU NATIONAL

L'ADEUS fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 51 agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.

L'ADEUS s'articule particulièrement avec l'Agence de Mulhouse pour produire des analyses alsaciennes, et grande région avec les Agences de Reims, Châlons-en-Champagne, Nancy, Metz et Lorraine Nord (Longwy).



UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus.

LE PILOTAGE DE L'AGENCE

Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole de Strasbourg, est Président de l'ADEUS.

Il est assisté dans la gestion et le suivi des activités de l'association par son Bureau, composé en 2015 de :

Jean-Marc WILLER, SCOTERS (1^{er} Vice-Président) - Alain JUND, Eurométropole de Strasbourg (2^e VP) - Rémi BERTRAND, CD 67 (3^e VP) - Laurent DARLEY, DREAL Alsace (4^e VP) - Gilbert SCHOLLY, CR Alsace (5^e VP) - Kora HERRMANN, Ville de Kehl (All.) (6^e VP) - Claude STURNI, Ville de Haguenau (7^e VP) - Georges LINGENHELD, CCI 67 (8^e VP) - René SCHAAL, Eurométropole de Strasbourg (Secrétaire) - Anne-Pernelle RICHARDOT, Eurométropole de Strasbourg (Trésorière)

Anne PONS est Directrice générale de l'ADEUS.

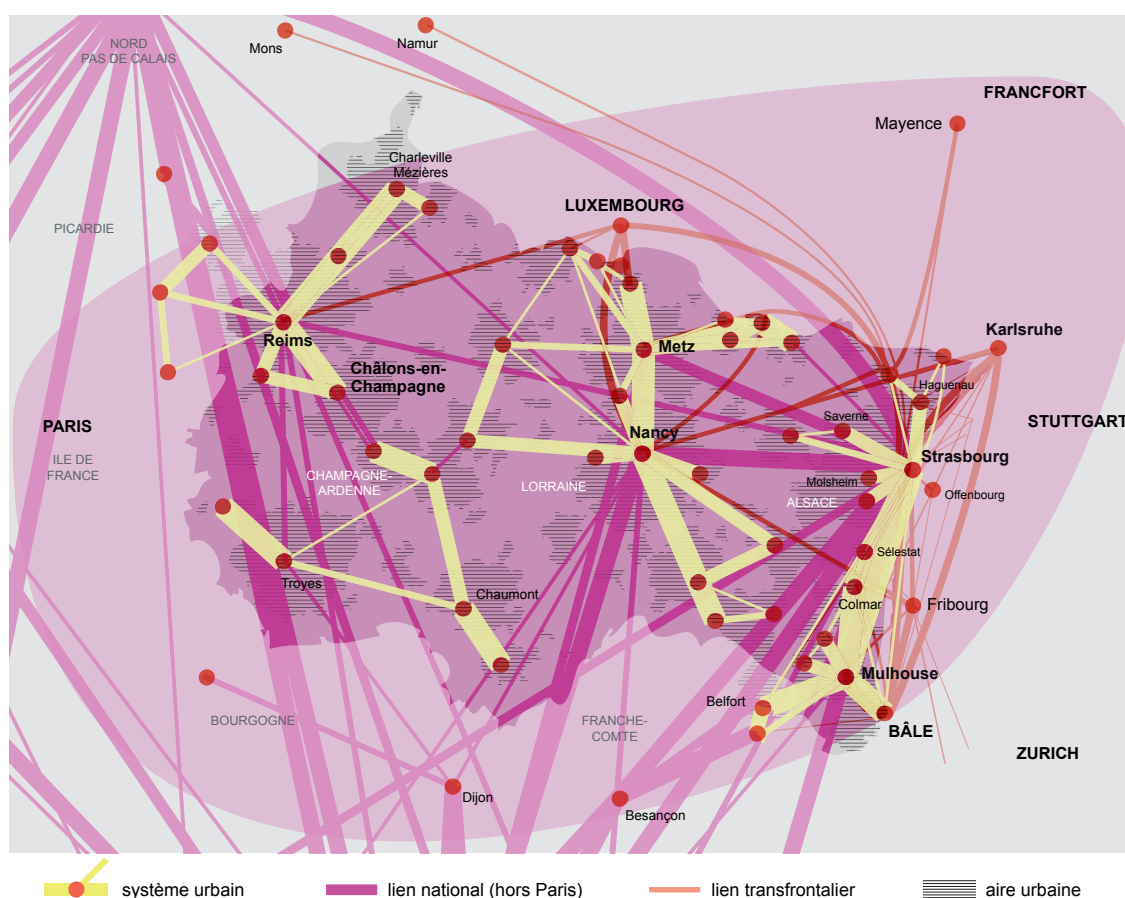


QUATRE AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX +1



LES SYSTÈMES URBAINS DE LA GRANDE RÉGION ET LEURS LIENS NATIONAUX ET TRANSFRONTALIERS

source : N. Cattani/DATAR/ADEUS





L'ADEUS ORGANISE SES TRAVAUX AUTOUR DE QUATRE OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE +1



L'Agence participe à la **construction du fonctionnement métropolitain** (axe 2) et à **bâtir une vision à une échelle plus large, encore inhabituelle** (axe 3), car l'apport réciproque à ces échelles organise le rayonnement territorial. L'Agence recherche les variables motrices de l'attractivité économique et résidentielle, ou encore la meilleure compréhension de l'ancrage territorial de l'économie.

En parallèle, dans un monde en mutation, l'Agence questionne notre contexte, les changements en cours et la vie des gens. En effet, nous devons collectivement **adapter ce territoire** (axe 4) et expérimenter des solutions avec les collectivités.

Elle défriche la déclinaison concrète des concepts du développement durable sur le territoire, l'anticipation des obligations induites par les lois, les risques et opportunités qui s'offrent de fait à nous.

Enfin, l'Agence partage une **intelligence du territoire portée par les travaux de ses observatoires** (axe 1). Travailler de façon transversale et partenariale exige des méthodes de restitution collective des travaux. L'Agence s'y applique, notamment par ses publications, débats, ateliers techniques et cycles de Rencontres.

+1 axe : **Faire évoluer l'Agence avec ses missions.**





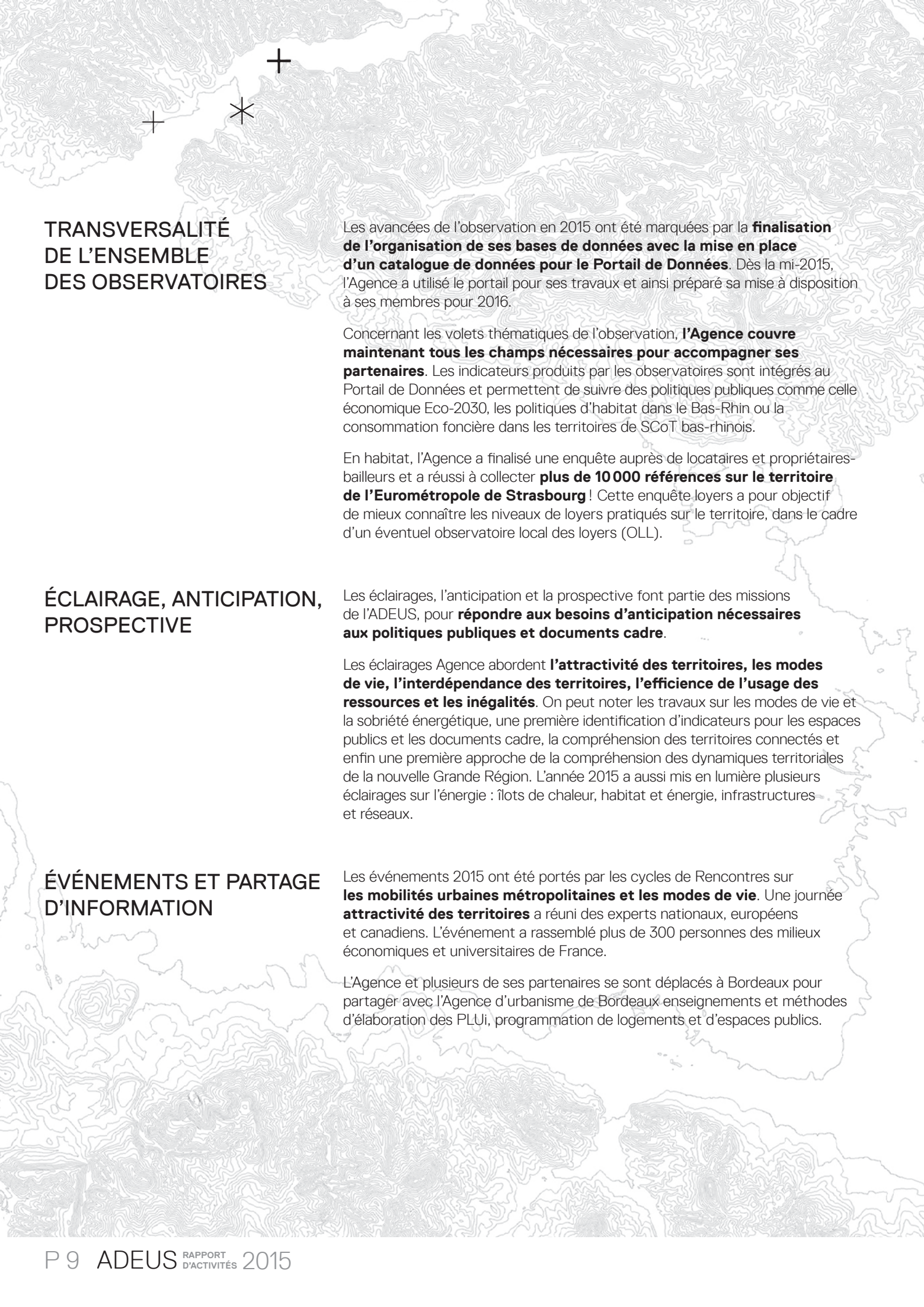
AXE 1

COMPRENDRE LE TERRITOIRE PARTAGER L'INFORMATION ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS

Dans un contexte en constante mutation, le devenir des territoires dépend en grande partie de leur capacité à anticiper leur avenir. Les profonds changements de société induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports, notamment à l'environnement.

La prise en compte de ces nouvelles demandes par les politiques publiques, qui entendent les accompagner, ne peut se faire sans une véritable compréhension des besoins qu'elles expriment. Et c'est précisément le but recherché par les travaux de cet axe que d'offrir à nos partenaires les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques respectives.





TRANSVERSALITÉ DE L'ENSEMBLE DES OBSERVATOIRES

Les avancées de l'observation en 2015 ont été marquées par la **finalisation de l'organisation de ses bases de données avec la mise en place d'un catalogue de données pour le Portail de Données**. Dès la mi-2015, l'Agence a utilisé le portail pour ses travaux et ainsi préparé sa mise à disposition à ses membres pour 2016.

Concernant les volets thématiques de l'observation, **l'Agence couvre maintenant tous les champs nécessaires pour accompagner ses partenaires**. Les indicateurs produits par les observatoires sont intégrés au Portail de Données et permettent de suivre des politiques publiques comme celle économique Eco-2030, les politiques d'habitat dans le Bas-Rhin ou la consommation foncière dans les territoires de SCoT bas-rhinois.

En habitat, l'Agence a finalisé une enquête auprès de locataires et propriétaires-bailleurs et a réussi à collecter **plus de 10 000 références sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg** ! Cette enquête loyers a pour objectif de mieux connaître les niveaux de loyers pratiqués sur le territoire, dans le cadre d'un éventuel observatoire local des loyers (OLL).

ÉCLAIRAGE, ANTICIPATION, PROSPECTIVE

Les éclairages, l'anticipation et la prospective font partie des missions de l'ADEUS, pour **répondre aux besoins d'anticipation nécessaires aux politiques publiques et documents cadre**.

Les éclairages Agence abordent **l'attractivité des territoires, les modes de vie, l'interdépendance des territoires, l'efficacité de l'usage des ressources et les inégalités**. On peut noter les travaux sur les modes de vie et la sobriété énergétique, une première identification d'indicateurs pour les espaces publics et les documents cadre, la compréhension des territoires connectés et enfin une première approche de la compréhension des dynamiques territoriales de la nouvelle Grande Région. L'année 2015 a aussi mis en lumière plusieurs éclairages sur l'énergie : îlots de chaleur, habitat et énergie, infrastructures et réseaux.

ÉVÉNEMENTS ET PARTAGE D'INFORMATION

Les événements 2015 ont été portés par les cycles de Rencontres sur **les mobilités urbaines métropolitaines et les modes de vie**. Une journée **attractivité des territoires** a réuni des experts nationaux, européens et canadiens. L'événement a rassemblé plus de 300 personnes des milieux économiques et universitaires de France.

L'Agence et plusieurs de ses partenaires se sont déplacés à Bordeaux pour partager avec l'Agence d'urbanisme de Bordeaux enseignements et méthodes d'élaboration des PLUi, programmation de logements et d'espaces publics.



Comprendre le territoire

♦ Récit de l'évolution du territoire, prospective

- Héritage du passé, dynamiques du présent. Un récit des évolutions de notre territoire [Les notes de l'ADEUS n° 161], [06/2015](#)
- 2015-2030 : le fonctionnement du territoire alsacien actuel et prospectif (diaporamas + workshop), [11/2015](#)

♦ Synthèses thématiques

- Habitat & Logement : Tout savoir... ou presque ! [Les notes de l'ADEUS n° 171], [09/2015](#)
- Les fondamentaux de l'économie alsacienne, [Les notes de l'ADEUS n° 186], [12/2015](#)
- Déplacements, mobilité et territoire. Tout savoir... ou presque ! [Les notes de l'ADEUS n° 189], [12/2015](#)

♦ Portail de données ADEUS : tableaux de bord thématiques et des territoires de SCoT

--> ZOOM P.12

- Les évolutions récentes en question. Quelles continuités ? Quelles ruptures ? Volets économie, mobilité, habitat, démographie-social, environnement [Les expertises de l'ADEUS], [12/2015](#)
- Tableau de bord foncier des 8 SCoT du Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 174 à 181], [10/2015](#)
- Les évolutions récentes de l'InterSCoT [Les expertises de l'ADEUS], [12/2015](#)

♦ Observatoire départemental de l'habitat

- Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin - Edition 2015 [fichiers numériques], [04/2015](#)
- Observatoire local des loyers (OLL) [enquêtes 2014 et 2015], [05/2015](#) et [12/2015](#)
- Logement locatif social : pour qui ? Offre et accessibilité du parc public [Les notes de l'ADEUS n° 182], [10/2015](#)

♦ Observatoire du foncier et de l'évolution des territoires

- Les migrations résidentielles en Alsace : quel rôle joue le parc de logements ? [Les notes de l'ADEUS n° 157], [09/2015](#)
- > ZOOM P.13
- Fuite scolaire dans les collèges de l'Eurométropole [Les expertises de l'ADEUS], [11/2015](#)
- Démographie et emploi dans la grande région : quelles dynamiques à l'œuvre ? [Les notes de l'ADEUS n° 187], [12/2015](#)

- La consommation foncière dans le Bas-Rhin entre 2003 et 2012 : état des lieux et enjeux [Les notes de l'ADEUS n° 200], [12/2015](#)
- Base de données départementale POS/PLU. Mises à jour 2^{ème} semestre 2014 et 1^{er} semestre 2015 [fichiers numériques], [04/2015](#) et [12/2015](#)

♦ Observatoire de la mobilité

- Observatoire de la mobilité. 2014 en chiffres [Les notes de l'ADEUS n° 169], [09/2015](#)
- Transports collectifs, réelle alternative à la voiture ? Pertinence et limites sur les flux pendulaires [Les notes de l'ADEUS n° 184], [11/2015](#)
- Perception et usage de la voiture. De l'amour à la séparation [Les notes de l'ADEUS n° 194], [12/2015](#)
- Le co-voiturage pendulaire : quelle réalité ? [Les notes de l'ADEUS n° 196], [12/2015](#)

♦ Observatoire de l'économie

- Immobilier tertiaire de l'Eurométropole : les locaux de bureaux [Les notes de l'ADEUS n° 159], [03/2015](#)
- Conjoncture économique fin 2014 [Les notes de l'ADEUS n° 168], [07/2015](#)
- La filière énergie alsacienne. Une analyse statistique [Les notes de l'ADEUS n° 165], [09/2015](#)
- Les nouvelles métropoles en 2015. Repères et chiffres-clés emploi/économie [Les notes de l'ADEUS n° 172], [10/2015](#)
- Culture et créativité dans l'Eurométropole et la zone d'emploi de Strasbourg [Les notes de l'ADEUS n° 185], [11/2015](#)
- Energies renouvelables : accompagner les filières au cœur de la transition énergétique [Les notes de l'ADEUS n° 192], [12/2015](#), Synthèse [Les notes de l'ADEUS n° 197], [12/2015](#)
- Conjoncture économique en Alsace. Un premier semestre 2015 entre incertitude et reprise [Les notes de l'ADEUS n° 203], [12/2015](#)
- Inégalités de revenus, enjeu du développement social dans les EPCI en Alsace [Les notes de l'ADEUS n° 204], [12/2015](#)
- Transformation du marché de l'emploi en Alsace : entre convergence et spécificité [Les notes de l'ADEUS n° 205], [12/2015](#)

♦ Observatoire de l'énergie

- Tertiaire et énergie : quelles pistes d'action pour davantage d'efficacité ? [Les notes de l'ADEUS n° 193], [12/2015](#), Synthèse [Les notes de l'ADEUS n° 198], [12/2015](#)

Anticiper les évolutions

♦ Modes de vie

- La consommation énergétique des ménages : vous avez dit « sobriété » ? [Les notes de l'ADEUS n° 162], [06/2015](#)
- Faciliter la vie dans la proximité - Prérequis, conditions et préconisations [Les expertises de l'ADEUS], [10/2015](#)
- Espaces publics : à la recherche d'indicateurs pour les documents cadre de planification [Les notes de l'ADEUS n° 164], [11/2015](#)
- Voiture, vélo, tram, bus : une trop bonne image ? [Les notes de l'ADEUS n° 188], [12/2015](#)

♦ Interdépendance des territoires

- Indicateurs de liens entre territoires : quels premiers enjeux pour la grande région ? [Les notes de l'ADEUS n° 166], [07/2015](#)
- La Grande région Est en mouvement. L'éclairage des agences d'urbanisme [note 7 agences de la région ACAL], [09/2015](#)
--> ZOOM P. 14
- Desserte des bassins de vie. Réinterroger l'accessibilité des territoires au regard des besoins des habitants [Les notes de l'ADEUS n° 173], [10/2015](#)
--> ZOOM P. 15

♦ Efficience de l'usage des ressources

- Infrastructures et réseaux : quel système énergétique ? [Les notes de l'ADEUS n° 160], [12/2015](#)
- Et si on plantait des arbres pour adapter la ville au changement climatique ? [Les notes de l'ADEUS n° 190], [12/2015](#)
- De la ressource à la valorisation : le long chemin des énergies renouvelables [Les notes de l'ADEUS n° 191], [12/2015](#)
- Précarité énergétique : les consommations liées au chauffage dans les logements du Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 202], [12/2015](#)

Partager l'information

♦ Les Rencontres de l'ADEUS --> ZOOM P. 16

- Politiques des traces numériques dans les « villes intelligentes » - Conférence de Dominique Boullier [22ème Rencontre, synthèse et vidéos], [01/2015](#)
- Compétition logistique mondiale : quelles réponses locales ? - Conférence de Paul Ham et table ronde [23ème Rencontre, synthèse et vidéos], [02/2015](#)
- Urbanisation et métropolisation françaises : tendances actuelles et scénarios possibles - Conférence de Michel Lussault [Séminaire à visée prospective 2011, synthèse], [03/2015](#)
- Ethique publique et courage politique : question clé de la gouvernance - Conférence de Cynthia Fleury [Séminaire à visée prospective 2011, synthèse], [03/2015](#)
- Mondialisation, métropolisation, flux : où en sommes-nous ? - Conférence d'Olivier Mongin [24ème Rencontre, synthèse et vidéos], [05/2015](#)
- La mobilité : vers de nouveaux modèles - Conférence de Jean-Pierre Orfeuill [25ème Rencontre, synthèse et vidéos], [06/2015](#)
- La construction métropolitaine, l'affaire de ses habitants ? - Conférence de Marie-Christine Jaillet [26ème Rencontre, synthèse et vidéos], [09/2015](#)
- La métropolisation à l'épreuve des grandes mobilités - Conférence de Stéphanie Vincent-Geslin [27ème Rencontre, synthèse et vidéos], [10/2015](#)
- L'avantage métropolitain - Conférence de Ludovic Halbert [25ème Rencontre, synthèse et vidéos], [11/2015](#)

♦ Partage

- Attractivité des territoires : mirages, virages et ancrages [Séminaire sur les ressorts de l'attractivité, synthèse], [09/2015](#)
--> ZOOM P. 17
 - Attractivité endogène et profil métropolitain : Strasbourg en milieu de tableau des métropoles françaises [Les notes de l'ADEUS n° 163], [09/2015](#)
 - Journées portes ouvertes à l'ADEUS : restitution des travaux de l'Agence aux élus et techniciens [diaporamas], [03/2015](#) et [10/2015](#)
- ### ♦ Ateliers d'échange
- Plateformes techniques de partage en urbanisme [diaporamas], [03/2015](#) à [12/2015](#)

DATADEUS: le Portail de Données de l'ADEUS

Le Projet DATADEUS a pour objectif de capitaliser les indicateurs développés à l'ADEUS pour optimiser leur usage, la transversalité et alimenter l'ensemble des travaux du programme de travail partenarial. L'année 2015 a permis de franchir une étape décisive dans la construction de la base DATADEUS.

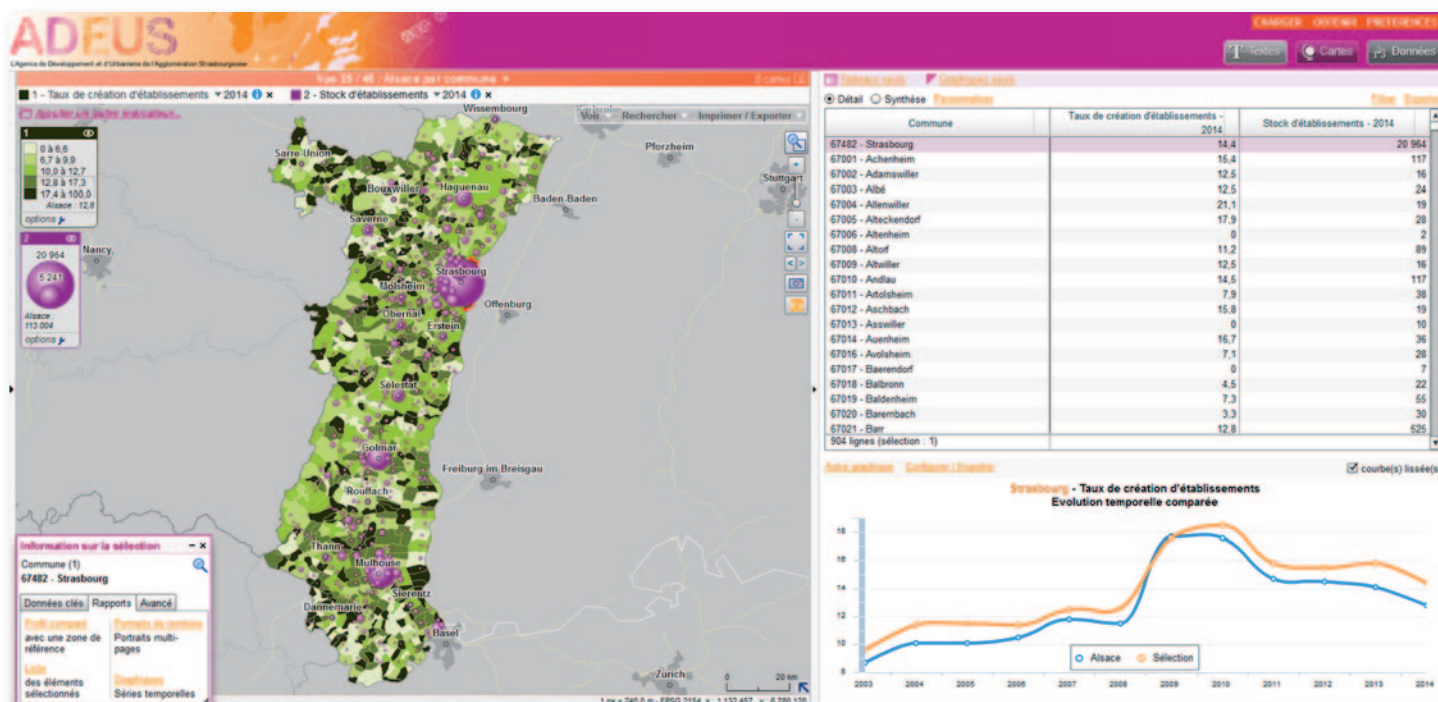
La base est organisée pour permettre une compréhension des territoires par thématique : démographie, habitat, économie, foncier, mobilité et cohésion sociale. Mais aussi de façon problématisée autour des enjeux suivants : attractivité des territoires, modes de vie, interdépendances des territoires, efficience de l'usage des ressources et inégalités. De plus, des séries longues permettent de comprendre l'évolution des indicateurs, et nombre de comparaisons sont possibles à l'échelle de la commune, des cantons, des SCoT, des EPCI, de la Grande Région...

Surtout, une richesse de la base est d'offrir un tri préalable, permettant autant aux décideurs pressés qu'aux experts thématiques d'y trouver une réponse à leurs besoins.

Des travaux spécifiques ont été réalisés, dont le développement, avec l'Eurométropole et ses partenaires, d'une base dédiée à l'observatoire de la Feuille de route en économie Eco-2030.

Enfin, l'Agence a aussi travaillé sur l'intégration d'indicateurs nationaux construits dans le cadre d'une démarche nationale appelée Observ'Agglo et permettant la comparaison de 35 agglomérations françaises, sur la base de 45 indicateurs communs, objectivables.

Exemple d'accès aux multiples variables du portail de données de l'ADEUS



Les migrations résidentielles en Alsace

Quel rôle joue le parc de logements ?

La **connaissance des évolutions des territoires et des mutations** en cours ou à venir permettent de mieux en comprendre le fonctionnement.

L'analyse des migrations résidentielles participe à la compréhension de ces phénomènes. Elle s'appuie pour cela notamment sur la connaissance du parc de logements et peut se conjuguer à l'analyse des aspirations des ménages. Plus largement, les migrations résidentielles nourrissent aussi les réflexions qui **contribuent à l'élaboration des documents cadre**, qui doivent prendre en compte les besoins des habitants. Les principaux résultats de l'analyse des migrations résidentielles indiquent des spécificités selon les âges et les territoires et assignent des rôles particuliers aux différents parcs de logements.

Sur la base des dernières données disponibles, entre 2003 et 2008, plus du quart de la population alsacienne a changé de résidence au moins une fois. Les jeunes de 15 à 34 ans sont les plus mobiles : ils représentent la moitié des ménages qui ont changé de résidence. Les migrations résidentielles se réalisent essentiellement dans le même département, voire dans la même commune. Toutes les communes de la région participent avec une plus ou moins grande ampleur à ces mouvements de populations, mais l'essentiel des migrations se fait dans les cinq plus grandes communes, Strasbourg accueillant à elle seule 20 % des déménagements.

Les différents territoires infra-régionaux ne jouent pas tous le même rôle. Les grandes agglomérations assument le rôle d'accueil des primo-arrivants dans la région, avant de redistribuer la population dans le reste du territoire.

La structure du parc de logements en Alsace est marquée par la présence de l'individuel dans les communes péri-urbaines et du collectif dans les agglomérations. Chaque parc et chaque territoire trouve son public. Les accédants à la propriété, plutôt âgés de 35 à 49 ans, emménagent dans des maisons individuelles dans les communes péri-urbaines et changent de commune pour réaliser leur parcours résidentiel, tandis que les plus jeunes sont locataires dans les villes.

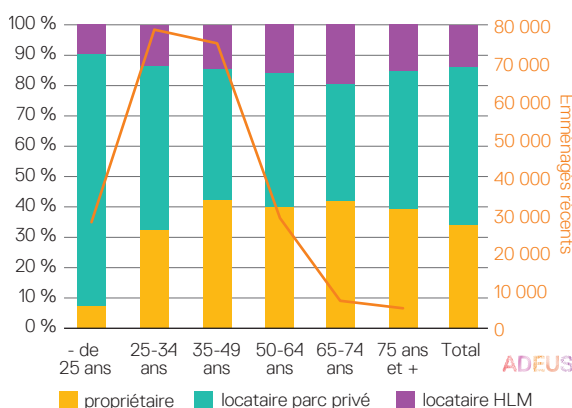
Notes n° 141 et 157 à télécharger sur :

www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg141-demographie

www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg157-demographie

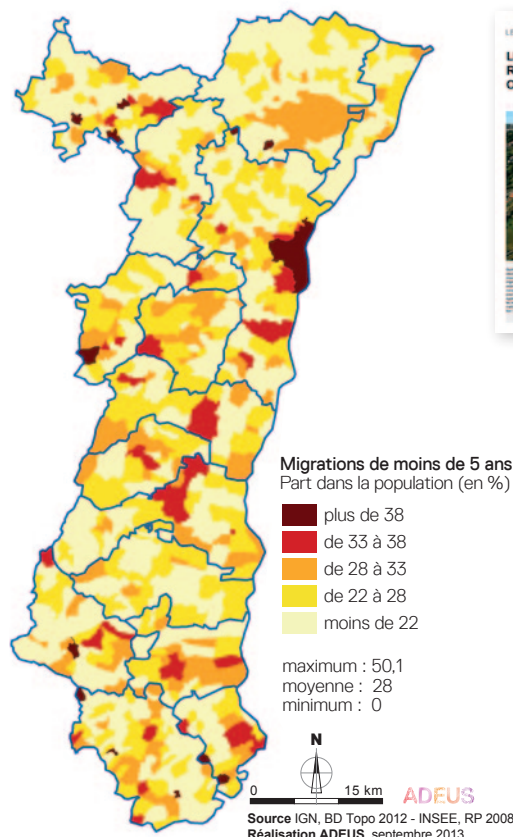
Statut d'occupation des emménagés récents selon l'âge

source : INSEE, RP 2008



Part des emménagés récents dans la population par commune en Alsace

source : INSEE, RP 2008





Grande Région Est

Travaux avec les sept agences de la région et avec la FNAU

Face au changement d'échelle majeur du périmètre régional que constitue la fusion de l'Alsace avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne, l'ADEUS s'est rapprochée des autres agences pour développer une capacité d'analyse à l'échelle des nouveaux territoires français et européens.

Une publication a été réalisée avec les sept agences de la Grande Région à l'été 2015. Elle a permis d'identifier trois grands enjeux pour le nouvel ensemble régional :

- * Strasbourg se dégage clairement comme principal hub dans la grande région. Comment le « hub strasbourgeois » peut-il se renforcer comme un moteur régional et un levier de redistribution pour l'ensemble de la grande région ?
- * Chacune des régions actuelles fonctionne selon un ou deux systèmes urbains nord-sud, sans lien est-ouest avec les autres. Comment la robustesse des liens urbains, transfrontaliers, interrégionaux peut-elle permettre de constituer un réseau de villes puissant ?
- * La Grande Région est mi-urbaine et mi-rurale. Comment fabrique-t-elle un ensemble solidaire qui se mobilise vers des objectifs partagés ?

Les travaux SYTERE (Systèmes territoriaux régionaux), permettent de constituer des indicateurs, des comparaisons entre grandes régions à l'échelle nationale et européenne. Cinq grands axes sont abordés : les biens communs, la société mobile, les écosystèmes territoriaux, les inégalités, la gouvernance. Ces travaux rassemblent une quinzaine d'agences d'urbanisme françaises et sont coordonnés par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).

Au-delà des trois grands enjeux, les travaux « sept agences » et SYTERE permettent de préciser le positionnement de la Région Est/ACAL : cette région, grande comme presque deux fois la Belgique, se démarque avant tout comme la région française la plus européenne et la plus transfrontalière de toutes. Ce constat impacte un grand nombre d'angles d'analyse : l'économie, les déplacements, l'innovation, les universités, l'environnement, le tourisme...

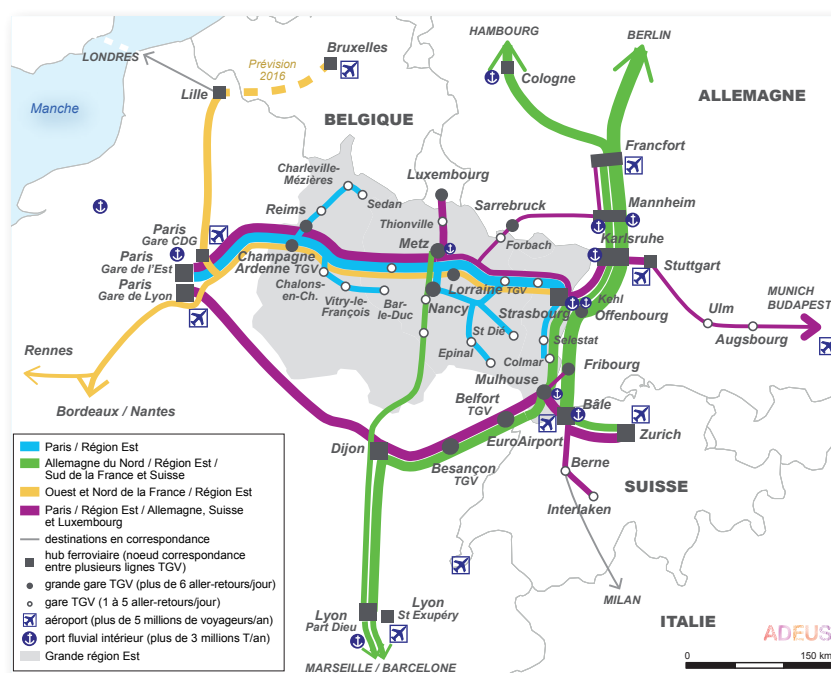
Notes n° 152, 166 et sept agences ACAL à télécharger sur : www.adeus.org/productions?t=amenagement-du-territoire

Travaux SYTERE à télécharger sur :

www.fnau.org/file/news/Sytere%20NEW%20BDEF.pdf

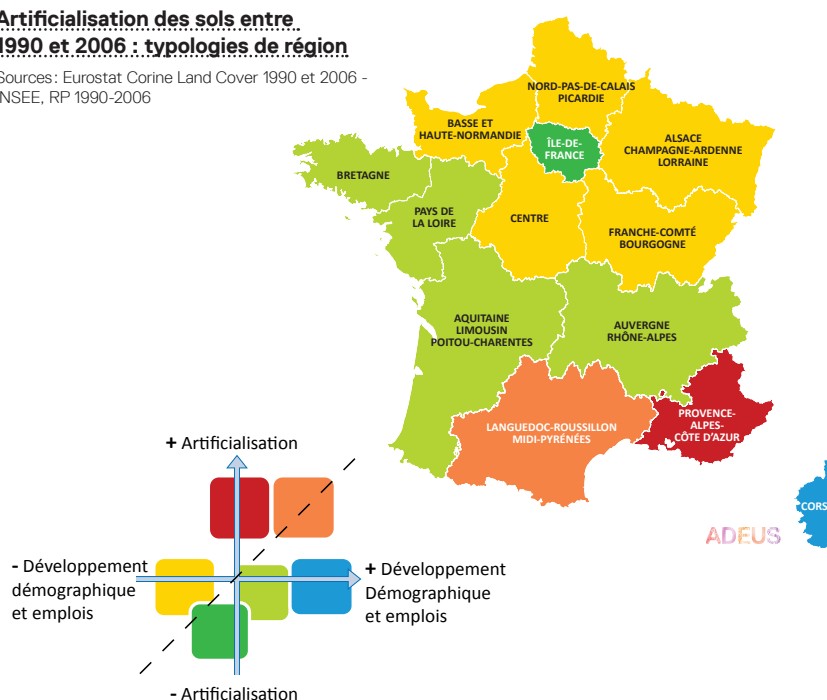
Accessibilité TGV, aérienne et portuaire

Sources : SNCF, DB, UAF, Observatory of European Inland Navigation, VNF



Artificialisation des sols entre 1990 et 2006 : typologies de région

Sources : Eurostat Corine Land Cover 1990 et 2006 - INSEE, RP 1990-2006



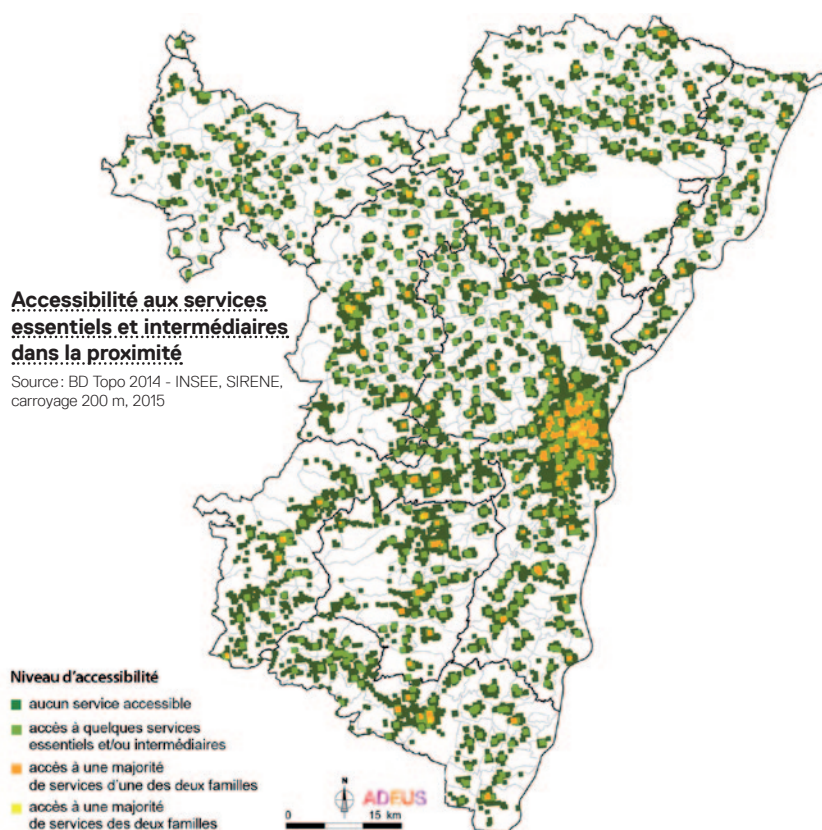
Réinterroger l'accessibilité territoriale au regard des besoins des individus

À l'heure des métropoles et de la Grande Région, alors que nos lieux de vie n'ont jamais été aussi fragmentés et nos territoires interdépendants, réinterroger la notion d'accessibilité territoriale apparaissait nécessaire.

Partant du constat que la mobilité n'est que la traduction spatiale de la réalisation d'un programme d'activités, l'ADEUS a proposé une nouvelle définition de l'accessibilité rendant toute leur importance aux motifs à l'origine de ces déplacements. Cette nouvelle approche implique d'une part de définir quels sont les motifs (lieux, services ou équipements) auxquels les habitants doivent accéder, d'autre part d'analyser leur localisation et enfin d'identifier les moyens permettant de s'y rendre. Sur cette base, l'accessibilité d'un territoire peut être :

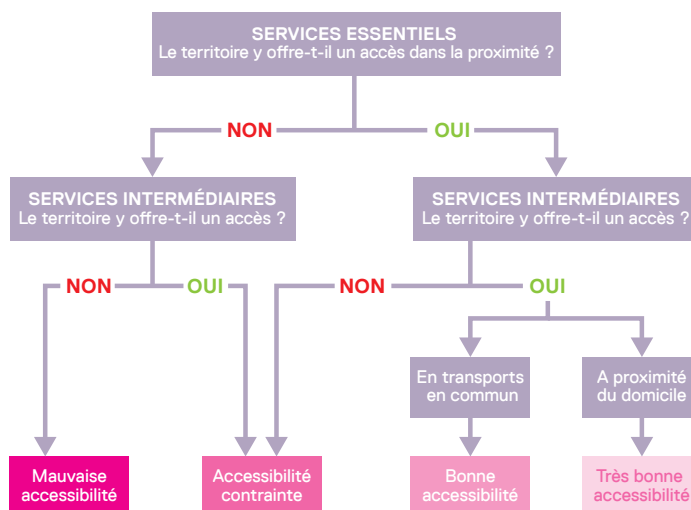
- * **Très bonne** : tous les motifs sont accessibles avec des modes de transport non motorisés (donc dans une certaine proximité) ;
- * **Bonne** : accès aux services essentiels dans la proximité et aux intermédiaires sans recourir à la voiture (avec des transports collectifs qualitatifs) ;
- * **Contrainte** : l'accès à l'une des deux familles de services n'est pas possible (pas de proximité pour les services essentiels, pas de transports collectifs pour les intermédiaires) ;
- * **Mauvaise** : aucune des deux familles de services n'est accessible.

Les travaux sur l'accès aux services essentiels ont été étendus en 2015 à tout le Bas-Rhin. En parallèle, les services intermédiaires ont été identifiés et localisés. La qualité de leur accès depuis tous les arrêts de transports collectifs, en cours d'analyse, permettra alors de qualifier précisément le niveau d'accessibilité des territoires. Dans un premier temps toutefois, seuls les territoires ayant une très bonne accessibilité ont été identifiés : 1 % des Bas-Rhinois seulement peut accéder à tous les services essentiels et intermédiaires sans avoir recours à un mode motorisé. A l'inverse, un sur trois ne dispose d'aucun de ces services (ni essentiels, ni intermédiaires) à proximité de chez lui et risque de se trouver en situation de dépendance totale à la voiture. Cette analyse apporte un nouveau regard sur le fonctionnement et l'articulation des territoires. Elle permet ainsi de dresser un diagnostic objectif des enjeux d'accessibilité et de risque de vulnérabilité énergétique pour les documents cadre.



Grille synthétique d'analyse de l'accessibilité d'un territoire

Source : ADEUS, 2015



Notes n°143 et 173 à télécharger sur :

www.adeus.org/productions?t=deplacement-et-transport

ADEUS

Les Rencontres de l'ADEUS

Les enjeux de mobilité et de modes de vie

En 2015, l'ADEUS a poursuivi ses cycles de Rencontres afin d'éclairer les enjeux des territoires métropolitains et transfrontaliers. En voici les principaux enseignements :

Politiques des traces numériques dans les villes intelligentes, avec Dominique Boullier : nos traces numériques constituent un potentiel d'orientation de nos cerveaux donné à ceux qui les collectent. Les choix de technologie numérique des collectivités sont clairement de nature politique.

Compétition logistique mondiale : quelles réponses locales ?, avec Paul Ham : le Port de Strasbourg a été resitué dans le contexte de la compétition économique mondialisée, avec sa dimension dynamique faite de flux, de liens de mobilité et d'interdépendances financières entre territoires.

Mondialisation, métropolisation, flux : où en sommes-nous ?, avec Olivier Mongin : la métropolisation représente un changement structurel dans les mobilités. La ville des flux inclut ville et campagne, désormais entremêlées dans un système de flux en perpétuelle mutation.

La mobilité : vers de nouveaux modèles, avec Jean-Pierre Orfeuillat : les tenants et aboutissants de la mobilité - vitesse, culture, territoires, modes de vie, inégalités - et comment nous sommes aux limites d'un système. Pour pouvoir émerger, de nouveaux modèles de mobilité supposent de nouveaux modes d'action publique.

L'avantage métropolitain, avec Ludovic Halbert : comment la concentration des flux de biens, de personnes, d'idées, de capitaux... fonde l'avantage métropolitain. Et comment ceci influe sur la carte de l'urbain à toutes les échelles.

La construction métropolitaine, l'affaire de ses habitants ?, avec Marie-Christine Jaillet : dans une société métropolitaine segmentée socialement et spatialement, comment se reconnaître un destin commun ?

La métropolisation à l'épreuve des grandes mobilités, avec Stéphanie Vincent-Geslin : les mobilités intensives liées au travail recomposent les territoires métropolitains. Une typologie des modes de vie mobiles permet de comprendre leurs interactions avec la métropolisation.

Les conférenciers



Cycle Numérique : enjeux de métamorphose des territoires

Dominique BOULLIER, Professeur des universités en sociologie, Laboratoire de recherche en méthodologies numériques Médialab/Sciences Po. Paris, Rédacteur en chef de la revue *Cosmopolitiques*



Cycle Ports : enjeux économiques et territoriaux

Paul HAM, General Manager Business Development, Europe Container Terminals B.V., Rotterdam



Cycle La mobilité au cœur du renouveau des territoires

Olivier MONGIN, Editeur et Essayiste, Directeur de publication de la revue *Esprit* et co-animateur de la revue *Tous urbains*

Jean-Pierre ORFEUIL, Professeur émérite des universités, Université Paris Est, Conseiller à l'Institut pour la Ville en mouvement, Paris

Ludovic HALBERT, Chargé de recherche au Laboratoire Techniques, Territoires, Sociétés (LATS), CNRS-Université Paris Est (Ecole des Ponts ParisTech/UPEMLV)



Cycle Les modes de vie, moteurs de renouveau des territoires

Marie-Christine JAILLET, Directrice de recherche au CNRS, Présidente du CODEV Toulouse Métropole

Stéphanie VINCENT-GESLIN, Chargée de recherche au Laboratoire d'Économie des Transports, ENTPE de Vaulx-en-Velin, Chercheuse associée au Laboratoire de Sociologie Urbaine, EPFL de Lausanne

Séminaire international

« Attractivité des territoires : mirages, virages et ancrages »

L'attractivité des territoires est souvent perçue comme sa **capacité à capter des ressources extérieures**. Face à une compétition généralisée pour attirer de nouvelles activités, des facteurs de production, de la main d'œuvre qualifiée, les territoires sont conduits à une concurrence dans un jeu le plus souvent à somme nulle.

Avec la mondialisation des économies, la mobilité au cœur des valeurs et du fonctionnement de nos sociétés, les interdépendances sont croissantes entre territoires : cette perception de l'attractivité et les dispositifs pour la soutenir sont devenus insuffisants. **Comment tenir compte de ce nouveau contexte, de l'argent public rare, dans un paysage institutionnel recomposé autour des métropoles et grandes régions ?**

Ces questionnements étaient au centre des analyses présentées et discussions menées à l'occasion d'un séminaire international organisé par l'ADEUS et ses partenaires le 11 juin 2015. En deux tables rondes, la journée a appelé à **questionner les ressorts de l'attractivité et à revisiter sur ces bases l'organisation de l'action publique**. Les élus grands témoins ont réagi, à partir de leur propre expérience, sur la base d'exposés courts de chercheurs et praticiens, en échange avec la salle.

La première partie du séminaire a apporté des éclairages nouveaux quant aux déterminants de l'attractivité. En particulier, l'apparition de **besoins de compléments d'indicateurs concernant les ressorts locaux de chaque attractivité territoriale** a été soulignée.

Les échanges ont notamment porté sur la notion d'attractivité comme construction collective autour de trois points clés : traiter un roman local et le récit du territoire, jouer la distinction et la complémentarité plutôt que la concurrence, et créer une gouvernance collaborative adaptée à ce nouveau contexte.

La seconde partie du séminaire a avancé des éléments de solution en termes d'actions et s'articulait souvent autour de la différenciation, de l'image, des réseaux...

Ce séminaire a été co-organisé par l'ADEUS, la FNAU-Fédération nationale des agences d'urbanisme, l'Eurométropole de Strasbourg et le CNER-Fédération des agences de développement et des Comités d'expansion économique.

Les grands témoins :

Olivier BIANCHI, Président de la communauté d'agglomération clermontoise, Maire de Clermont-Ferrand

Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole de Strasbourg

François LOOS, Vice-Président du Conseil régional d'Alsace

Philippe RICHERT, Président du Conseil régional d'Alsace, ancien Ministre chargé des Collectivités territoriales

Sylvie ROUILLON-VALDIGUIÉ, Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge du développement touristique, Présidente-Directrice générale de So Toulouse

Les intervenants :

Mickaël BENAÏM, Université de Manchester

Jean-Pierre COURSON, INSEE Alsace

David DOLOREUX, Université d'Ottawa

Vincent GOLLAIN, IAU Ile de France

Nadine LEVRATTO, CNRS, Université Paris Ouest

Astrid MAYER, Freiburg Future Lab

Emmanuel MULLER, Fraunhofer ISI Karlsruhe & Université de Strasbourg

Anne PONS, Directrice générale de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)

Richard SHEARMUR, Université McGill, Montréal

Pascal TATON, Directeur général de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéenne (ADUAN)

Alain TUBIANA, France Cluster

Stéphanie VINCENT-GESLIN, ENTPE Vaulx-en-Velin



De gauche à droite et de haut en bas : O. Bianchi, R. Herrmann, Ph. Richert, S. Rouillon-Valdiguié, F. Loos, D. Doloreux, E. Muller, A. Mayer, R. Shearmur, M. Benaim.

Actes du séminaire à télécharger sur :

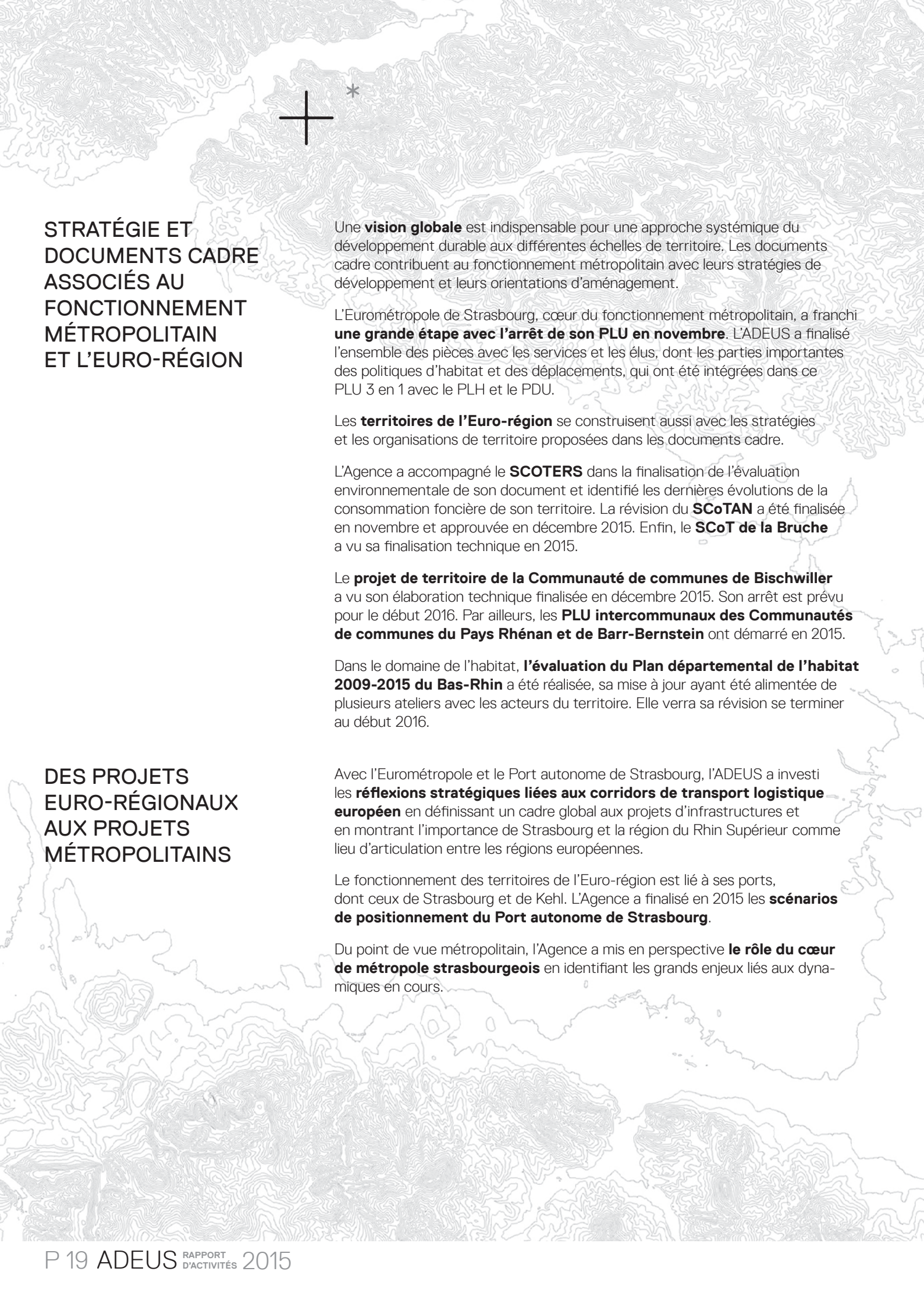
www.adeus.org/productions?ty=les-actes-de-l-adeus

AXES
2 et 3

CONSTRUIRE
LE FONCTIONNEMENT
MÉTROPOLITAIN
et
BÂTIR UNE VISION
À PLUS GRANDE
ÉCHELLE

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison stratégique aux différentes échelles de territoire. Il s'agit à la fois d'une démarche prospective et de construction de la ville en temps réel. Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et de croisement des politiques sectorielles des partenaires sur un territoire commun. L'Agence contribue à l'articulation du cœur métropolitain avec la région métropolitaine. Rendre lisible le fonctionnement et l'attractivité de chaque territoire, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents d'urbanisme.

L'espace régional et transfrontalier est aujourd'hui l'espace d'enjeu principal de la grande échelle. Il est donc nécessaire d'organiser d'abord la cohérence, mais également la synergie entre les acteurs différents (État, Région, Kreis, Département, Eurométropole ou Communautés de communes...) et leurs politiques publiques. S'appuyer sur une expertise, fruit d'une bonne compréhension du fonctionnement des territoires, et sur une vision globale de l'armature urbaine est donc un préalable indispensable.



STRATÉGIE ET DOCUMENTS CADRE ASSOCIÉS AU FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN ET L'EURO-RÉGION

Une **vision globale** est indispensable pour une approche systémique du développement durable aux différentes échelles de territoire. Les documents cadre contribuent au fonctionnement métropolitain avec leurs stratégies de développement et leurs orientations d'aménagement.

L'Eurométropole de Strasbourg, cœur du fonctionnement métropolitain, a franchi **une grande étape avec l'arrêt de son PLU en novembre**. L'ADEUS a finalisé l'ensemble des pièces avec les services et les élus, dont les parties importantes des politiques d'habitat et des déplacements, qui ont été intégrées dans ce PLU 3 en 1 avec le PLH et le PDU.

Les **territoires de l'Euro-région** se construisent aussi avec les stratégies et les organisations de territoire proposées dans les documents cadre.

L'Agence a accompagné le **SCOTERS** dans la finalisation de l'évaluation environnementale de son document et identifié les dernières évolutions de la consommation foncière de son territoire. La révision du **SCoTAN** a été finalisée en novembre et approuvée en décembre 2015. Enfin, le **SCoT de la Bruche** a vu sa finalisation technique en 2015.

Le **projet de territoire de la Communauté de communes de Bischwiller** a vu son élaboration technique finalisée en décembre 2015. Son arrêt est prévu pour le début 2016. Par ailleurs, les **PLU intercommunaux des Communautés de communes du Pays Rhénan et de Barr-Bernstein** ont démarré en 2015.

Dans le domaine de l'habitat, **l'évaluation du Plan départemental de l'habitat 2009-2015 du Bas-Rhin** a été réalisée, sa mise à jour ayant été alimentée de plusieurs ateliers avec les acteurs du territoire. Elle verra sa révision se terminer au début 2016.

DES PROJETS EURO-RÉGIONAUX AUX PROJETS MÉTROPOLITAINS

Avec l'Eurométropole et le Port autonome de Strasbourg, l'ADEUS a investi les **réflexions stratégiques liées aux corridors de transport logistique européen** en définissant un cadre global aux projets d'infrastructures et en montrant l'importance de Strasbourg et la région du Rhin Supérieur comme lieu d'articulation entre les régions européennes.

Le fonctionnement des territoires de l'Euro-région est lié à ses ports, dont ceux de Strasbourg et de Kehl. L'Agence a finalisé en 2015 les **scénarios de positionnement du Port autonome de Strasbourg**.

Du point de vue métropolitain, l'Agence a mis en perspective **le rôle du cœur de métropole strasbourgeoise** en identifiant les grands enjeux liés aux dynamiques en cours.

LES PROJETS RÉALISÉS

Documents cadre dans les limites de l'Eurométropole de Strasbourg

--> ZOOM P.21

- **PLU intercommunal de l'Eurométropole de Strasbourg** : constitution du dossier d'arrêt [Dossier arrêté], [11/2015](#)
- L'intégration de l'environnement dans le PLUi. La démarche du PLU de l'Eurométropole de Strasbourg [Les notes de l'ADEUS n° 170], [10/2015](#)
- **SCoT de la Région de Strasbourg (SCOTERS)** : suivi volets environnementaux, fonciers et énergétiques
- Modification n° 3 : finalisation du dossier d'arrêt, [06/2015](#)
- Suivi annuel des permis [Tableau de bord], [04/2015](#)
- Groupe pilote foncier : 10 cartes d'identité intercommunales 2014 [Les expertises de l'ADEUS], [04/2015](#) et 2015, [Les expertises de l'ADEUS], [12/2015](#)
- La « Grenellisation » du SCOTERS. Une méthode partagée pour enrichir le SCoT, [Les notes de l'ADEUS n° 195], [12/2015](#)
- L'énergie dans le territoire du SCOTERS. Etat des lieux 2013 et perspectives, [Les expertises de l'ADEUS], [12/2015](#)

Documents cadre hors Eurométropole de Strasbourg

--> ZOOM P.21

- **SCoT de la Bruche** : constitution du dossier pour arrêt en janvier 2016
- Identifier les continuités écologiques dans le SCoT de la Bruche [Les notes de l'ADEUS n° 199], [12/2015](#)
- **SCoT de l'Alsace du nord (SCoTAN)** : finalisation du dossier de révision [Dossier approuvé], [12/2015](#)
- Suivi des orientations du SCoTAN 2015 [note], [10/2015](#)

→ **Plan départemental de l'habitat du Bas-Rhin** : --> ZOOM P.22

- Évaluation du plan départemental de l'habitat du Bas-Rhin (2009-2015) [Les expertises de l'ADEUS], [07/2015](#)
- La politique de l'habitat dans le Bas-Rhin. Évaluation des actions du PDH 2009-2015 [Les notes de l'ADEUS n° 167], [07/2015](#)

→ **PLU intercommunal de Bischwiller** : constitution du dossier pour arrêt en mars 2016

→ **PLU intercommunal du Pays Rhénan** : constitution du dossier en cours

→ **PLU de Haguenau** : constitution du dossier de modification n° 2 en cours

→ **Ingénierie et appui de terrain** : 2015, année du PLUi ? [Les notes de l'ADEUS n° 195], [01/2015](#)

Projets cadre

- **Eurométropole de Strasbourg** : les enjeux de l'interconnexion aux corridors européens [note], [04/2015](#) --> ZOOM P.23
- **Centre de Strasbourg** : enjeux d'un cœur de métropole [Les notes de l'ADEUS n° 183], [11/2015](#)
Structuration de l'Eurométropole : rôle du cœur de métropole [Les expertises de l'ADEUS], [11/2015](#)
- Comment intégrer la présence de papillons des milieux humides dans les documents d'urbanisme ? [Les expertises de l'ADEUS], [12/2015](#)
Comment intégrer la présence du crapaud vert dans les documents d'urbanisme ?, [Les expertises de l'ADEUS], [12/2015](#)

Des documents cadre au rythme des évolutions législatives

Les années 2014 et 2015 ont connu de nombreuses évolutions législatives qui ont amorcé une réforme territoriale en profondeur, avec pour effet la montée en puissance des intercommunalités comme échelle pertinente en matière d'aménagement du territoire. Ces évolutions législatives ont plus particulièrement été marquées :

- En janvier 2014, avec la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam), douze métropoles françaises ont été reconnues dont Strasbourg. Le statut unique d'Eurométropole reconnaît à Strasbourg, aux niveaux national et international, sa spécificité en tant que capitale européenne et agglomération transfrontalière ;
- En mars 2014, par la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé (ALUR), qui a promu le PLUi comme la règle générale par le transfert automatique de la compétence PLU à l'intercommunalité ;
- En août 2015, par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), visant notamment à une refonte de la carte des intercommunalités en portant leur seuil minimal à 15 000 habitants, pour améliorer l'offre de services publics.

Dans ce contexte de mutation sociétale et territoriale, l'ADEUS accompagne ses partenaires dans l'élaboration des documents cadre, avec comme optique de rendre lisible l'interdépendance des territoires et que ceux-ci puissent jouer un rôle dans le fonctionnement métropolitain et régional. L'année 2015 constitue en ce sens une année significative dans l'avancement des études techniques et le suivi des documents de planification territoriale, avec :

- * le suivi du SCOTERS sur les volets environnementaux (élaboration de l'évaluation environnementale), fonciers, énergétiques ;
- * la finalisation de la révision du SCoTAN ;
- * la finalisation du dossier d'arrêt du SCoT de la Bruche ;
- * l'arrêt du PLU de l'Eurométropole de Strasbourg, le 27 novembre, après confirmation en début d'année des volets habitat et déplacements tenant lieu de PLH et PDU ;
- * la finalisation du dossier pour arrêt du PLUi de la Communauté de communes de Bischwiller et environs.

L'ensemble des résultats de ces travaux est mutualisé au profit de tous. Des notes de synthèse sont réalisées et partagées avec les membres.

Dans cette optique d'évolution législative et territoriale, l'année 2015 a également été marquée par un élargissement du partenariat de l'ADEUS aux Communautés de communes du Pays rhénan, de Barr-Bernstein et de la Vallée de Villé et le démarrage de l'élaboration de leurs PLUi.



Le PLUi de l'Eurométropole en 3 500 pages !



Notes de l'ADEUS n° 158 et 170 à télécharger sur :

www.adeus.org/productions/2015-lannee-du-plui

www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg170-planification-environnement

La politique de l'habitat dans le Bas-Rhin

L'année 2015 marque la fin de la mise en œuvre du premier Plan départemental de l'habitat (PDH) entré en vigueur dès 2009. Ces années de mise en œuvre ont donné lieu à un suivi annuel et il est question aujourd'hui de dresser un bilan final des actions menées.

Le suivi du PDH a permis de conforter les connaissances territoriales sur des enjeux comme la vacance, le lien entre habitat et emploi et les questions liées à la précarité énergétique. Le bilan final du PDH poursuit deux objectifs connexes en 2015 :

Dresser un état des lieux des dispositifs mis en œuvre

Cela est d'autant plus fondamental que les changements de contextes économiques et institutionnels font émerger de nouveaux défis à relever pour le territoire.

L'évaluation des orientations du PDH montre que, malgré des avancées significatives en matière de réponse aux besoins, certains efforts engagés méritent d'être poursuivis.

Au-delà des enjeux de fluidification des parcours résidentiels, la question des équilibres territoriaux est également devenue très prégnante dans le territoire bas-rhinois.

Offrir un espace de réflexion et de débat sur les évolutions de la politique départementale de l'habitat

Forts de ces enseignements, les acteurs souhaitent prolonger leurs actions et politiques en faveur de l'habitat en élaborant un nouveau PDH, qui entrera en vigueur en 2016.

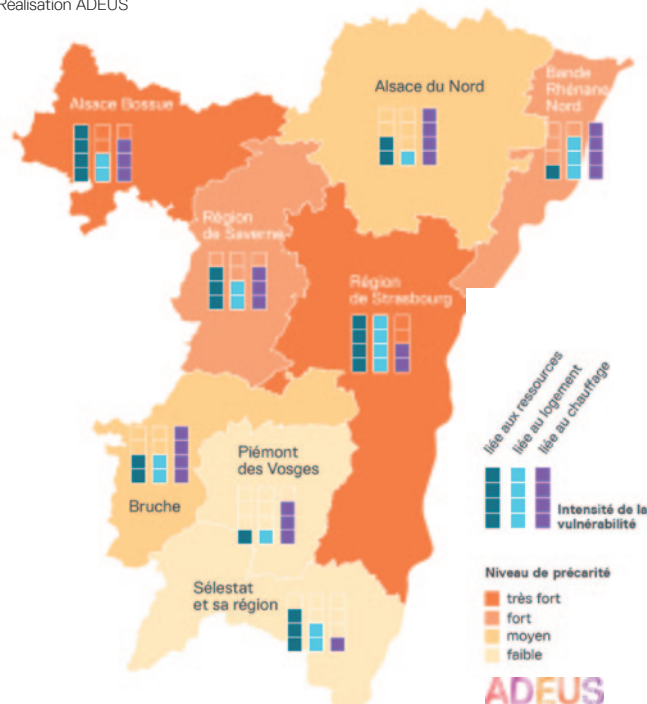
Sur la base d'une méthode renouvelée de construction collective lors d'ateliers de travail, ce futur PDH représente une opportunité de questionner à nouveau les actions menées et éventuellement réorienter les objectifs. A la fois pour répondre aux besoins des ménages, mais également pour être au plus près des réalités économiques auxquelles doivent faire face les collectivités territoriales.

Notes n° 126, 151 et 167 à télécharger sur :
www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg126-habitat
www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg151-habitat
www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg167-habitat



Risque de vulnérabilité et de précarité énergétique dans les logements du Bas-Rhin : typologie des territoires de SCoT

Source : sur la base de données INSEE, RP 2008, fichier détail.
Réalisation ADEUS



La précarité liée au logement (note n° 151)

Les travaux sur le lien habitat/énergie ont fait ressortir une typologie des territoires bas-rhinois en fonction du cumul de risques de précarité énergétique dans le logement.

Outre l'amélioration de la connaissance, cette analyse permet une compréhension des enjeux croisés « énergie/habitat » et peut aider à cibler les actions publiques, notamment en matière de réhabilitation de logements.

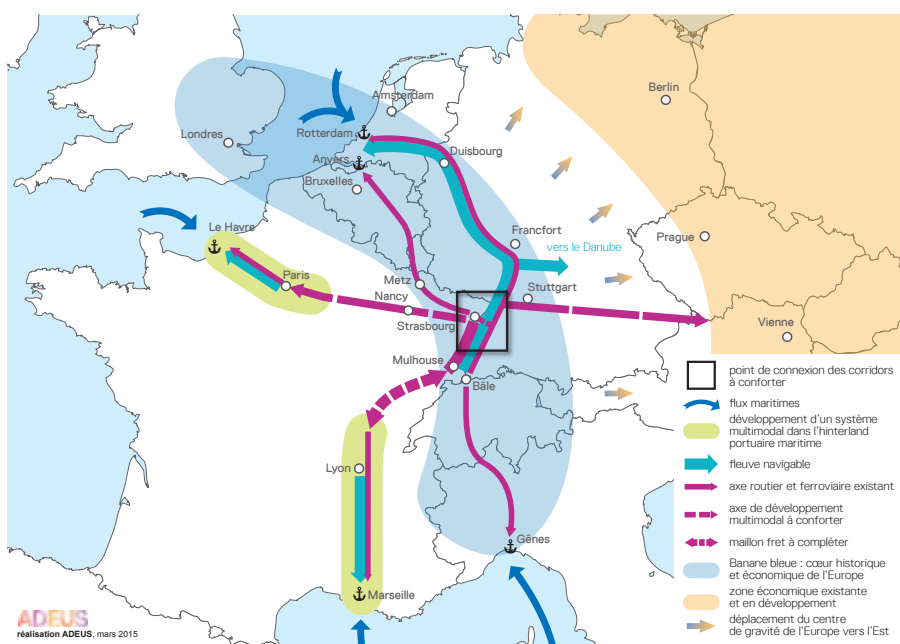
Les enjeux de l'interconnexion aux corridors européens

L'interconnexion des corridors de transport européens nécessite d'être améliorée pour constituer un réseau performant et permettre le report des transports de marchandises de la route vers des modes plus vertueux pour l'environnement. L'Eurométropole de Strasbourg est le seul site traversé par quatre des neuf corridors, ce qui lui confère une position exceptionnelle.

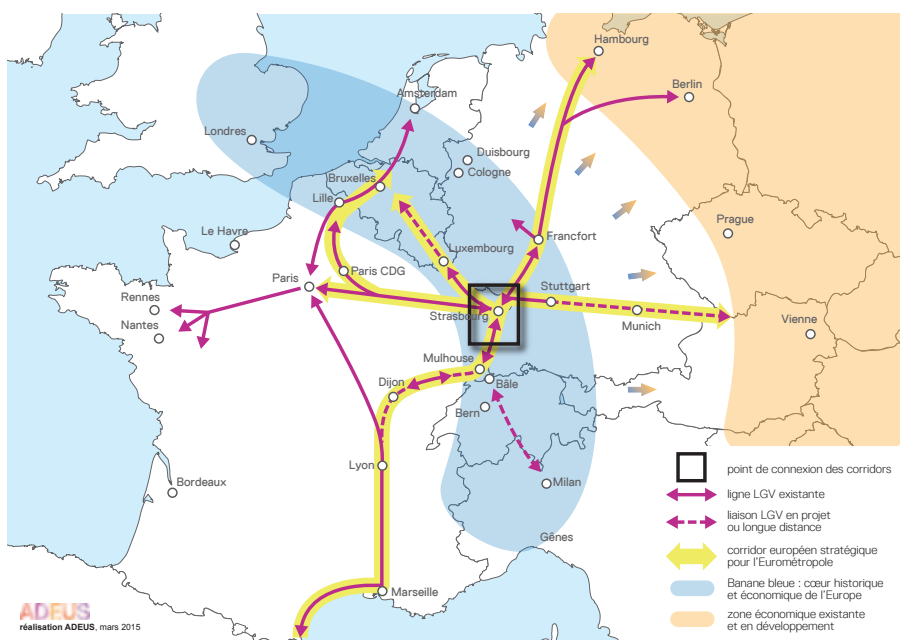
L'objectif du travail réalisé par l'ADEUS avec l'Eurométropole et le Port autonome de Strasbourg a été de redonner un cadre global aux projets d'infrastructures et de montrer l'intérêt stratégique de Strasbourg et de la région du Rhin Supérieur pour la France en tant que lieu d'articulation entre les régions européennes.

Des opérations ponctuelles bien ciblées comme l'achèvement de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, la modernisation de la ligne ferroviaire entre le Rhin et Appenweier ou la création d'une gare ferroviaire à l'Euroairport de Bâle permettraient d'améliorer l'interconnexion des quatre corridors du réseau de transport.

L'Eurométropole de Strasbourg, noeud central des interconnexions des corridors de marchandises



L'Eurométropole de Strasbourg, point de connexions stratégiques des axes ferroviaires à grande vitesse en Europe



Note à télécharger sur :
www.adeus.org/productions/corridors-de-transports-europeen



AXE 4 ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS

L'appui aux communes obéit à plusieurs logiques qui agissent en complémentarité. Il permet tout d'abord aux collectivités l'accès à une ingénierie territoriale et de projet de pointe, dans un souci d'apporter des compétences peu disponibles sur le territoire : co-construction de projet, de documents d'urbanisme et de programmation aux élus, conseils techniques, méthodologiques et stratégiques, approches innovantes (ex. Grenelle)...



Cet appui aux communes permet aussi de développer, d'enrichir et de diffuser des méthodologies nouvelles sur le territoire et auprès des partenaires de l'Agence : approche environnementale de l'urbanisme, programmation urbaine adaptée, démarches de concertation, prise en compte des nouveaux enjeux climatiques et énergétiques, etc.

C'est enfin, pour l'Agence, l'occasion de s'enrichir de l'apport du terrain et d'éclairer ses réflexions stratégiques et son expertise, vérifiant ainsi leur pertinence et leur adéquation lors de mises en oeuvre de projets ou de documents cadre.

EXPÉRIMENTATIONS, INGENIERIE TERRITORIALE ET DE PROJETS

En 2015, l'Agence a été principalement impliquée dans le **suivi de la plateforme d'appui à la transition énergétique des territoires**, en partageant les premières analyses énergétiques liées au territoire comme l'identification de premières variables : « Infrastructure et réseaux, quel système énergétique ? », « La filière énergie alsacienne : une analyse statistique », et « La consommation énergétique des ménages : vous avez dit "sobriété" ? ». A partir de ces variables et d'autres, il s'agira en 2016 d'identifier les différentes options possibles pour **construire une stratégie de transition énergétique**, et de **rendre lisible les leviers et les conditions de sa mise en œuvre**. Les travaux aboutiront à terme à des leviers concrets et réalistes, qui pourront être traduits dans un **projet de territoire en orientations claires** dans les politiques publiques et les documents cadre.

L'ADEUS continue d'enrichir ses méthodes sur le droit en urbanisme avec la FNAU et en fait bénéficier ses partenaires, en introduisant les éléments des nouvelles évolutions dans l'élaboration des politiques publiques et des documents cadre. Un **benchmark** a aussi été réalisé en tourisme avec les acteurs locaux de ce secteur. Ce premier cadrage sera valorisé pour les travaux d'accompagnement des politiques publiques de ses partenaires en 2016.



Enfin, une première expérimentation a été lancée en 2015 avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg sur le **quartier de l'Elsau** pour faire émerger de nouvelles pistes de projet de territoire, en valorisant les connaissances de l'Agence en matière de modes de vie, de proximité, de mobilité, de paysage et de lisière urbaine.

LES PROJETS RÉALISÉS

Expérimentations

- Pilotage de la plateforme d'appui à la transition énergétique [Réunions]
--> **ZOOM P.26**
- Schéma de cohérence territoriale : l'intégration du tourisme [Les notes de l'ADEUS n° 201], [12/2015](#)
- Conditions pour une association réussie entre organisation urbaine, TVB, modes de vie, mobilités actives, loisirs, proximité, risques... Expérimentation sur le quartier de l'Elsau [Atelier], [12/2015](#)

Plateforme d'appui à la transition énergétique des territoires

Lieu d'échange d'expertises, la plateforme réunit les énergéticiens locaux et des spécialistes dans les domaines de l'habitat, des mobilités ou de l'économie, afin de construire une vision partagée des enjeux de la transition énergétique.

En 2015, les travaux ont fait émerger les principaux facteurs d'évolution qui peuvent jouer un rôle dans la transition énergétique d'un territoire.

Trois comités techniques d'experts* ont construit une connaissance croisée avec l'urbanisme sur le fonctionnement des réseaux et des infrastructures énergétiques, le mix énergétique et les filières énergie, le potentiel de sobriété des ménages, les enjeux énergétiques dans les secteurs résidentiel et tertiaire. Ils ont partagé les enjeux, les tendances et les mécanismes à l'œuvre.

Des « variables » ont été identifiées sur lesquelles les collectivités peuvent choisir d'agir, pour accompagner des tendances à l'œuvre ou s'en protéger. Les débats ont également fait émerger quatre piliers sur l'énergie, pouvant faire basculer le fonctionnement énergétique. Ces piliers sont déterminants pour aborder chaque aspect de la transition énergétique (sobriété, efficacité, mix énergétique). Ils fonctionnent en interaction et constituent une grille de lecture nouvelle pour aborder la question de l'énergie de manière transversale.

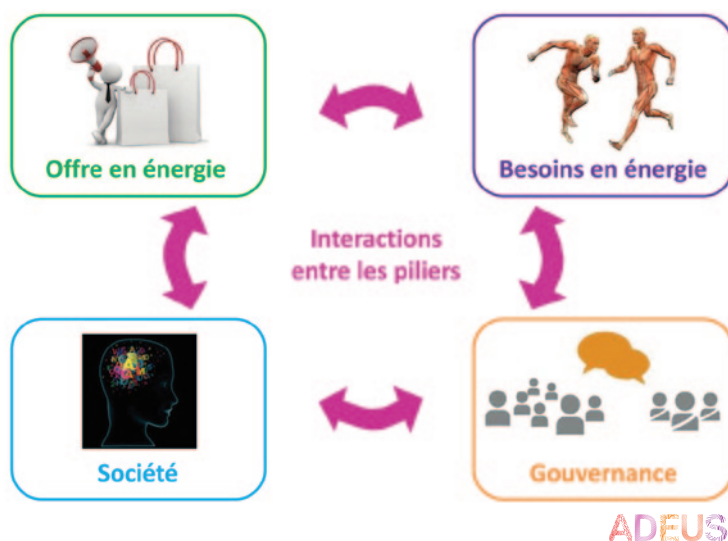
Quatre étapes de travail avec les élus du SCOTERS, qui se sont portés volontaires pour une démarche pilote menant vers une planification énergétique de leur territoire, sont envisagées pour faire émerger des scénarios de transition possibles et envisageables pour leur territoire. Chacune des étapes contribue à l'appropriation des enjeux croisés entre acteurs.

* Réseau Electricité de Strasbourg, Réseau Gaz Distribution Services, Caisse des dépôts et consignations, Région Alsace, Conseil départemental 67, Eurométropole de Strasbourg, DREAL, ASPA, Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, Université de Strasbourg, Pôle Fibre Energivie, EIFER (European Institute For Energy Research), Energival.

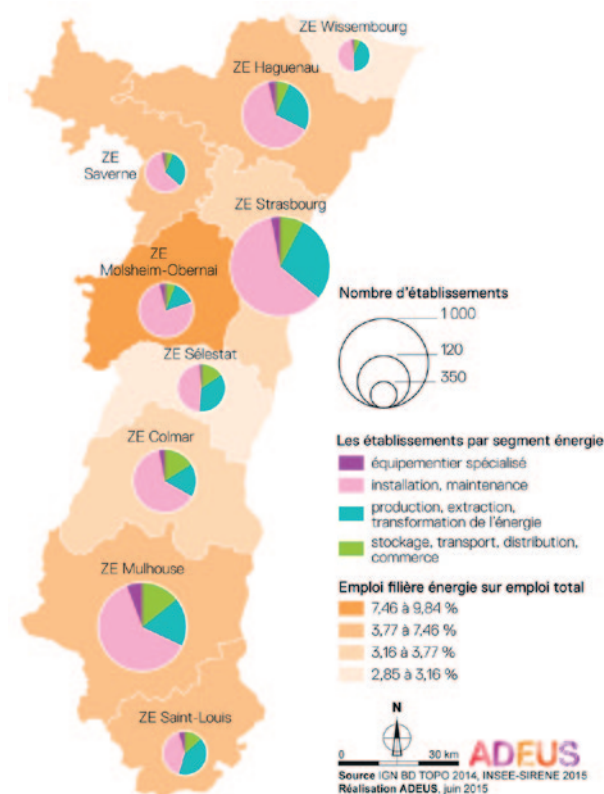
Notes n° 160, 162, 165, 190, 191, 192, 193, 197 et 198 à télécharger sur :

www.adeus.org/productions?t=energie

Les quatre piliers intervenant dans la transition énergétique d'un territoire - Source : ADEUS, 2015



Etablissements par segment énergie et par zone d'emploi en Alsace en 2015 - Source : ADEUS, 2015



L'année 2015 a permis de préciser les enjeux de la transition énergétique et des pistes potentielles d'action pour le territoire du SCOTERS.

Les filières dites « EnR » (énergies renouvelables) :

le territoire dispose de nombreux atouts en matière de filière(s) EnR. Inégalement développées et structurées, ces dernières peinent encore à émerger du fait de l'acceptabilité locale et de leur compétitivité en l'état actuel du marché.

Le potentiel d'EnR : les contraintes techniques, les protections environnementales et les réglementations d'urbanisme mettent en évidence les nombreux usages des sols, pouvant générer des conflits et des difficultés d'acceptation par la population. Le document d'urbanisme permet de mettre en adéquation l'offre en énergies renouvelables à développer et la satisfaction des besoins actuels et futurs.

L'énergie dans le logement : le fioul est un mode de chauffage important hors Eurométropole. Dans certaines communautés de communes du SCOTERS, la part de logements chauffés à l'électricité est plus importante que dans le reste du département, et les logements sont plus grands. D'autres énergies, moins coûteuses et plus efficaces, pourraient être utilisées pour se chauffer.

L'énergie dans le parc tertiaire privé à usage

de bureaux : le marché de la rénovation énergétique pour les bâtiments de bureaux privés peine à émerger, compte tenu du faible impact dans le bilan comptable des établissements qui les occupent. L'évolution des réglementations et des normes pour les bâtiments neufs font planer un fort risque d'obsolescence sur les bâtiments existants.

La sobriété chez les ménages : les comportements des ménages sont le fruit d'arbitrages entre leurs besoins, leurs aspirations et modes de vie, leurs capacités financières et les contraintes du territoire. La marge de sobriété varie d'un ménage à l'autre et nécessite d'ajuster le niveau de réponses en fonction des différents types de ménages.

Les infrastructures et réseaux énergétiques : l'injection d'énergies renouvelables dans le réseau implique une évolution, une adaptation et une recomposition du système des infrastructures énergétiques, aussi bien du point de vue technique qu'organisationnel, qui nécessitent d'être intégrés en amont des projets de territoire.

Le rôle de la nature en ville : la végétation constitue un outil d'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique. L'analyse d'une image satellite a été poursuivie, permettant de préciser les moyens d'action dans l'urbanisme pour préserver et renforcer les rôles du végétal en ville.

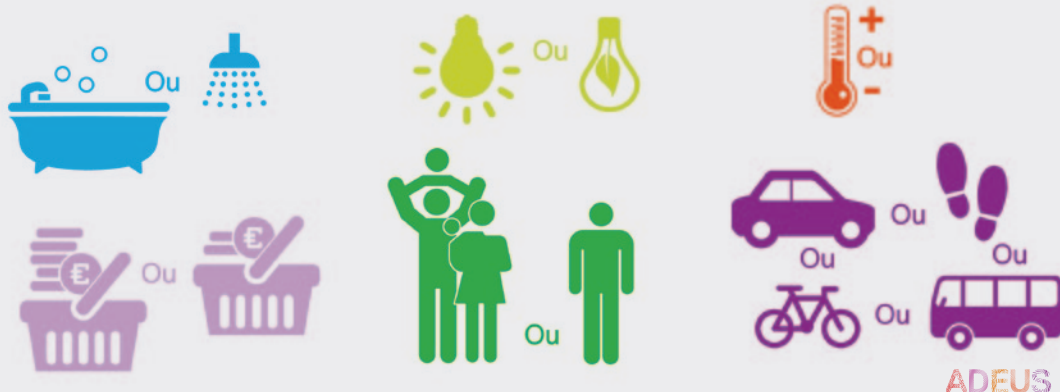


Ce qui est lié à des comportements plus ou moins sobres en énergie

Réalisation : ADEUS, Freepik

Exemples :

consommer +/- d'électricité,
chauffer +/- son logement,
utiliser +/- de l'eau chaude, avoir
un budget mensuel +/- élevé,
avoir des enfants ou non,
se déplacer pour ses activités
quotidiennes avec un mode
motorisé ou non, faire
ses courses à proximité
ou non de son logement
ou de son lieu de travail...



AXE 5

FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS

L'ADEUS a confirmé en 2015 ses efforts dans l'adaptation de son organisation aux changements institutionnels et économiques.

2015 a été marquée par la construction de la partie interne de DATADEUS avec la réorganisation de ses bases de données.

L'Agence a aussi modifié ses statuts en 2015 pour améliorer son fonctionnement. Le Conseil d'Administration fixera désormais les cotisations et les contributions des membres, et l'Assemblée générale statuera sur l'approbation des comptes et débattrà des orientations et travaux pour l'exercice futur.

Le programme de travail partenarial a évolué pour intervenir sur de nouveaux sujets, avec de nouvelles méthodes. L'Agence aussi, en réorganisant son fonctionnement collectif en trois grandes missions, afin d'optimiser les processus, d'être plus réactive et de mutualiser les compétences des équipes.



POSITIONNEMENT DE L'AGENCE

L'Agence est un **outil d'accompagnement** de ses membres, et notamment des collectivités, au monde qui change. Pour ce faire, elle produit du renouvellement et de l'innovation de méthodes, de la production de connaissances, ce qui permet l'adaptation de politiques publiques.

L'Agence intervient comme **outil collectif** agissant dans l'intérêt général. En 2015, les laboratoires du BETA (Emmanuel MULLER), de l'EPFL (Vincent KAUFMANN) et Géographie-cités de l'INSEE (Nadine CATTAN) ont collaboré avec l'ADEUS, au service de tous les membres.

En 2015, les Communautés de communes du Pays Rhénan, de Barr-Bernstein et de la Vallée de Villé, ainsi que la SPL Deux-Rives ont rejoint l'Agence en tant que membres et partenaires associés.

LES MOYENS DE PARTAGE ET DE COMMUNICATION

Comme en 2014, l'Agence a travaillé en 2015 sur plus de soixante projets, produisant près de **100 livrables** sous forme de groupes de travail, de notes, d'indicateurs, de diaporamas, d'expertises, d'actes, de vidéos... Les publications sont disponibles sur son site internet **www.adeus.org**

LA MODERNISATION DES OUTILS

Les besoins de mise à jour des statuts par rapport à la loi ALUR, une amélioration du fonctionnement de l'Agence et les besoins d'un agrément pour l'Observatoire local des loyers ont conduit à une proposition de modification des statuts de l'ADEUS. Une autre modification est encore à prévoir après la finalisation de la loi NOTRe. Les modifications qui ont été proposées sont d'ordres technique et juridique et concernent principalement deux points.

D'une part, pour une amélioration du fonctionnement de l'Agence, l'Assemblée générale extraordinaire a validé le principe de **renforcer les prérogatives du Conseil d'Administration**, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de l'Association et qui peut déléguer ses pouvoirs à un Directeur général. Il fixera désormais les cotisations et les contributions des membres. Il a de surcroît été acté l'organisation de deux Assemblées générales par an : une première, pour statuer sur l'approbation des comptes et donner quitus au Conseil d'Administration ; une seconde, destinée plus particulièrement à débattre et déterminer les orientations et travaux pour l'exercice futur.

D'autre part, la **création d'un organisme d'observation local des loyers**, l'ADEUS ayant servi de cadre d'expérimentation. Pour satisfaire aux exigences de la loi, notamment en matière d'agrément, il a été décidé d'adapter les statuts pour structurer un département autonome et de percevoir les financements qui y sont attachés.

LES PROJETS RÉALISÉS

- Rapport d'activités 2015 et programme de travail partenarial 2016 [versions française et allemande], [01/2015 \[www.adeus.org/lagence/rapport-dactivites-programme-de-travail\]\(http://www.adeus.org/lagence/rapport-dactivites-programme-de-travail\)](http://www.adeus.org/lagence/rapport-dactivites-programme-de-travail)
- Amélioration du site internet de l'ADEUS et onglet extranet réservé aux partenaires, www.adeus.org
- 9 newsletters « Adeus Info », www.adeus.org/newsletters
- Fiches projet et tableau de suivi des projets de l'ADEUS (site extranet)
- Mise à jour des statuts, plaquette de présentation de l'Agence, www.adeus.org/lagence
- Base contacts Agence

Les missions de fonctionnement collectif

Le programme de travail partenarial a évolué pour intervenir sur de nouveaux sujets, avec de nouvelles méthodes. L'Agence s'est adaptée en créant trois grandes missions de fonctionnement collectif afin d'optimiser les chaînages et la réactivité des équipes, les éléments composant celles-ci se recoupant parfois d'une mission à l'autre.

Mission « Publications »

Dans le but de formaliser et d'améliorer les processus de fabrication et de suivi de ses publications (notes d'observatoires ou d'éclairages, actes et vidéos de rencontres et séminaires, expertises, fiches ou présentations), l'Agence a mis en place une mission « Publications » autour des métiers du graphisme, de la photographie, de la vidéo, de la communication et de l'information.

Cette mission assure le suivi de la qualité de la mise en forme des publications et de l'homogénéité des règles d'écritures et de mise en page, en veillant à la production de documents faciles à lire pour des non spécialistes et permettant une approche rapide et cohérente du sujet.

La formalisation d'un processus pour chaque type de publication permet à chacun de situer son étape d'intervention dans la fabrication du livrable. Ce processus assure à l'Agence une meilleure contractualisation des projets du programme de travail avec ses partenaires.

On retrouve dans cette mission plusieurs compétences liées à une photothèque riche en iconographie pour la réalisation de ses publications et des autres documents produits par l'ADEUS (documents cadre, site web, communication, etc.).

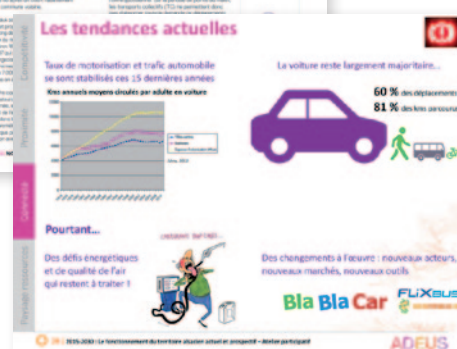
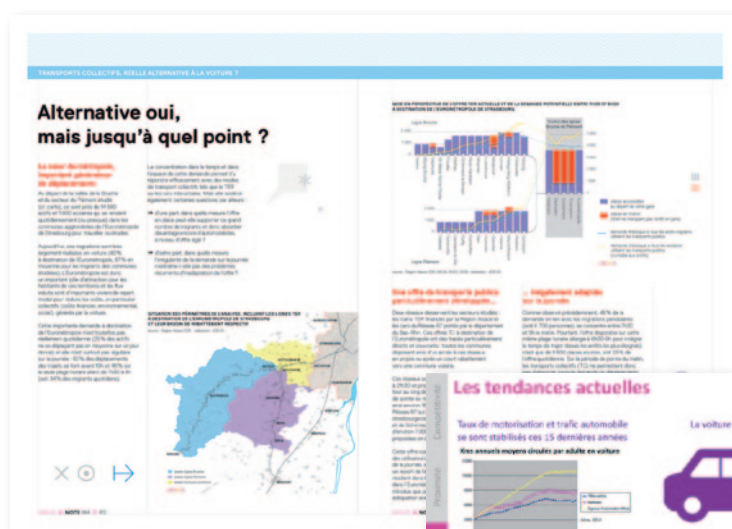
Mission « Événements et Diffusion »

La mission « Événements et Diffusion » se situe en amont et en aval de la mission « Publications ». Elle mobilise une équipe sur les événements, la communication et la diffusion.

Les événements apportent des connaissances nouvelles pour nourrir les projets, créent le débat et positionnent les partenaires de l'Agence dans ses réseaux national, européen et international.

Les impressions des publications Agence font l'objet d'une diffusion, avec des envois ciblés et une mise en ligne sur son site web pour une diffusion grand public ou limitée aux partenaires dans certains cas.

On peut retenir, pour 2015, un processus qui a assuré la diffusion des publications Agence par la lettre ADEUS Info, des envois de publications imprimées et la publication de focales sur le web inaugurées avec les contributions de l'ADEUS à la Semaine de la mobilité et à la COP21.

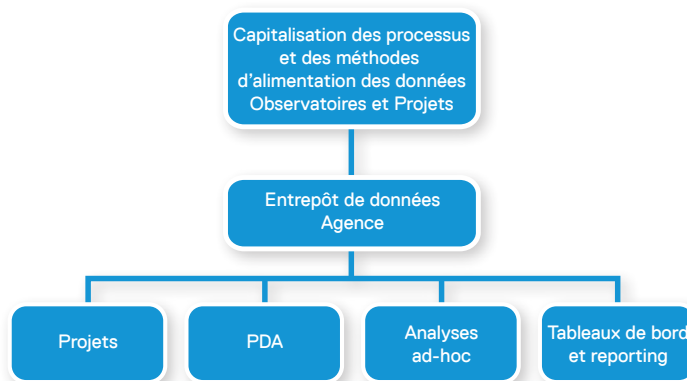


Les événements marquants en 2015 organisés par les équipes Agence :

- * **sept Rencontres ADEUS**, qui ont apporté de nouveaux éclairages pour nourrir les réflexions des partenaires et les travaux de l'Agence ;
- * **un séminaire attractivité économique** de niveaux national, européen et canadien, organisé par l'ADEUS avec le CNER, la FNAU, l'Eurométropole et l'Université de Strasbourg ;
- * une participation annuelle au cycle **Filmer la Ville** organisé par Vidéo Les Beaux Jours, avec une rencontre débat sur le thème de l'année ;
- * **cinq plateformes techniques** de partage en urbanisme, qui ont suscité les échanges entre l'Agence et ses partenaires techniques ;
- * **deux journées Portes ouvertes** en mars et en octobre, pour partager les travaux avec ses partenaires élus et responsables de ses membres.

Mission « Système d'information des données »

La mission « Système d'information des données » permet d'assurer le fonctionnement informatique, l'administration, le réseau et la préparation des données de l'Agence. Les informaticiens bases de données, géomaticiens et infographistes développent et alimentent en indicateurs les observatoires et les projets du programme de travail de l'Agence. La mission se positionne, en lien avec les projets, en proposant des solutions de restitution et de requêtage dans le but d'optimiser l'usage des données et leur transversalité en interne, à savoir sur le système d'information géographique, mais aussi dans le « reporting », des tableaux de bord et des analyses multidimensionnelles complexes. Les attendus sont la capitalisation des données et des méthodes afin d'alimenter l'ensemble des travaux du programme de travail partenarial.



En 2015, le travail a consisté principalement à finaliser l'architecture du portail de données (PDA), construire les indicateurs, réaliser une base de données pour la feuille de route Eco 2030 de l'Eurométropole de Strasbourg et créer d'autres tableaux de bord des observatoires de l'Agence.



LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

L'ADEUS réalise ponctuellement des contrats spécifiques, soit pour ses adhérents, soit pour compléter son expertise dans différents champs de compétences.

Ces projets, triés aussi pour le contenu ou leur positionnement stratégique, contribuent à enrichir les réflexions menées dans le cadre du programme de travail partenarial.

Etant donnés les besoins importants de ses membres, l'Agence concentre sa force de travail et son implication dans le programme partenarial : la part des contrats particuliers est limitée au suivi d'actions en cours et aux projets à valeur stratégique ou associés à de la recherche-action.

A detailed topographic map of a region, likely around Strasbourg, France, serves as the background for the page. It features intricate contour lines and a small black asterisk in the upper right quadrant.

MÉTHODE OU INGÉNIERIE

En 2015, l'Agence a accompagné l'Association TGV-Est en assurant les activités de secrétariat général de l'association.

L'Agence a réalisé l'enquête loyers et l'analyse des données récoltées sur le périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg.

LES PROJETS RÉALISÉS

Méthode ou ingénierie

- Secrétariat permanent de l'Association TGV-Est
- Enquête loyers 2015 : réalisation d'une enquête visant à mesurer l'évolution des loyers dans l'Eurométropole de Strasbourg, [04/2015](#)



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

La nature même des missions de l'ADEUS nécessite une équipe aux compétences diversifiées. L'équipe de plus de 60 personnes répond aux attentes de ses partenaires en apportant conseil, expertise, production de notes et rapports, conduite de projet, organisation d'événements, animation et co-construction de démarches.

Derrière le métier d'urbaniste se cachent des spécialités, qui ensemble constituent notre capital de savoir faire : **urbanistes, géographes, architectes, juristes, ingénieurs de la mobilité, paysagistes, économistes, analystes de données, statisticiens, cartographes, géomaticiens, assistantes, sociologues, écologues, informaticiens, documentalistes, vidéastes, photographes, graphistes...**

2015

Plus de

60 projets, dont :

5 observatoires

9 documents cadre

Avec la production de :

90 publications

10 événements



45 MEMBRES ET PARTENAIRES



L'ADEUS est une association de collectivités et intercommunalités structurant le territoire et d'acteurs socio-économiques ou privés, poursuivant en commun des travaux dans l'intérêt général.

MEMBRES ET PARTENAIRES

➔ ÉTAT

➔ COLLECTIVITÉS, EPCI, SYNDICATS MIXTES

Grandes collectivités : Eurométropole de Strasbourg, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Conseil Régional d'Alsace – **Villes :** Bischwiller, Erstein, Haguenau, Kehl – **Communes :** Hindisheim, Kolbsheim, Osthouse – **Syndicats mixtes des SCoT :** Alsace Bossue, Alsace du Nord (SCoTAN), Bande Rhénane Nord, Bruche, Piémont des Vosges, Région de Strasbourg (SCOTERS), Région de Saverne, Sélestat et sa Région – **Communautés de communes :** Barr-Bernstein, Basse Zorn, Bischwiller et environs, Pays Rhénan, Région de Saverne, Vallée de Villé – **Entités extra-départementales :** Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse-Colmar

➔ ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Association régionale des organismes HLM d'Alsace, Caisse des dépôts et consignations d'Alsace, Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers d'Alsace, CUS Habitat, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, Hôpitaux universitaires de Strasbourg, Maison de l'emploi et de la formation du bassin de Strasbourg, Port autonome de Strasbourg, Université de Strasbourg

➔ PARTENAIRES ASSOCIÉS

ADIRA, Club de l'immobilier d'entreprise de Strasbourg et du Bas-Rhin, CTS, Groupe ES, Réseau GDS, SERS, SPL Deux-Rives

© ADEUS - Février 2016 / Rapport d'activités 2015

Directrice de la publication : Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Validation : Yves Gendron, Directeur général adjoint

Équipe projet : Pierre Reibel (chef de projet), Cathie Allmendinger, Julie Dargaud, Pierre De Cadenet, Mathilde Delahaye, Christian Dupont, Marie-Christine Fabert, Vincent Flickinger, Yves Gendron, Timothé Kolmer, David Marx, Camille Massé, Nadia Monkachi, Sophie Monnin, Vincent Piquere, Anne Pons, Janine Ruf, Valentine Ruff, Hyacinthe Sonntag.

Avec la participation d'Emmanuel Muller, chercheur au Fraunhofer ISI Karlsruhe et à l'Université de Strasbourg.

Les droits de reproduction (texte, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Conception graphique et réalisation : Sophie Monnin/ADEUS - Photos : Cathie Allmendinger, Anaïs Gsell-Epailly, Jean Isenmann/ADEUS

9 rue Brûlée
CS 80047
67002 Strasbourg
Tél. 03 88 21 49 00
Fax. 03 88 75 79 42
adeus@adeus.org
www.adeus.org

